



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 novembre 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6;
Mme Lison Huard, greffière adjointe.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Assermentation des membres du conseil**
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Allocution nouveau mandat
 - 4.2 Départ de Mme Céline F.-Tremblay
 - 4.3 Félicitations jeune athlète
 - 4.4 Félicitations Polyvalente des Rivières
- 5. Répartition des responsabilités des membres du conseil**
- 6. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 6.1 Séance ordinaire du 12 septembre 2017
 - 6.2 Séance extraordinaire du 27 septembre 2017
- 7. Développement économique**
 - 7.1 Suivi des dossiers



8. Développement culturel et communautaire

- 8.1 Suivi des dossiers
- 8.2 Politique Municipalité amie des aînés (MADA) - Mise à jour

9. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 9.1 Suivi des dossiers
- 9.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

10. Sécurité publique

- 10.1 Suivi des dossiers
- 10.2 Démission et retraite pompiers
- 10.3 Engagement pompiers
- 10.4 Affectation au surplus accumulé / Camion et équipements
- 10.5 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers

11. Transport

- 11.1 Suivi des dossiers
- 11.2 Revitalisation 1^{re} Avenue / Décompte progressif # 1
- 11.3 Revitalisation 1^{re} Avenue / Travaux reportés

12. Développement touristique

- 12.1 Suivi des dossiers
- 12.2 Eaux usées camping
- 12.3 Tourisme Côte-Nord / Circuit électrique de bornes de recharge électrique
- 12.4 Club Quad Haute-Côte-Nord / Appui

13. Hygiène du milieu

- 13.1 Suivi des dossiers

14. Loisirs et sports

- 14.1 Suivi des dossiers

15. Administration

- 15.1 Rapport d'élection
- 15.2 Approbation et paiement des comptes
- 15.3 Rapport financier
- 15.4 Autorisation de déplacements
- 15.5 Aide financière
- 15.6 Calendrier de nomination / Maires suppléants
- 15.7 Renouvellement contrat Avjet hoding inc.
- 15.8 MRC Haute-Côte-Nord / Substitut de la mairesse
- 15.9 TECQ 2014-2018
- 15.10 Office municipal d'habitation / Révision du budget 2017
- 15.11 Agente de développement municipal / Demande d'aide financière
- 15.12 Signatures opérations bancaires



16. Actes législatifs

16.1 Servitude en faveur d'Hydro-Québec

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions des citoyens

19. Clôture et levée de la séance

Assermentation des membres du conseil

La greffière adjointe et présidente d'élection, Mme Lison Huard, procède à l'assermentation publique des membres du conseil, tous les membres déclarent qu'ils exerceront leurs fonctions avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et ont signé, au préalable, la formule (SM-67) prévue à cette fin, une copie est remise aux membres du conseil et une copie sera conservée dans les archives de la Ville.

Allocution nouveau mandat

La mairesse fait la lecture de son allocution :

« Je voudrais profiter de cette première séance publique du nouveau conseil municipal pour, premièrement remercier la population de sa confiance envers nous. Soyez assuré de notre volonté d'améliorer notre milieu et que nous relèverons ce nouveau défi avec le sens des responsabilités que vous nous reconnaissez déjà.

Permettez-moi quelques minutes pour remercier les deux conseillers qui nous ont quittés soit Mme Johanne Gagnon qui a réalisé 2 mandats et M. Yanick Bérubé pour 1 mandat. Ils ont apporté leur expertise et leur dévouement durant leur mandat respectif.

Nous accueillons aussi chaleureusement deux nouvelles conseillères Mme Dolorès Simard et Mme Nadine Gagné. Bienvenue Mesdames et félicitations pour votre engagement. Parce qu'une chose est certaine, nous sommes tous ici, au sein du conseil, avec un engagement pour nos concitoyens.

Nous abordons ce mandat sous le signe de la continuité, dans la saine gestion, dans le développement social et économique de notre milieu, dans la promotion de nos ressources et attrait, dans l'amélioration de nos infrastructures, dans le rehaussement de la qualité de vie de la population, et constamment soucieux de vous garantir des services de qualité à un coût contrôlé.

Au cours de la prochaine année, nous aurons aussi à mettre en place les applications de la nouvelle Loi 122 visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs.

De plus, nous comptons être particulièrement attentifs à nos jeunes familles, à nos aînés qui sont de plus en plus nombreux, au soutien à nos organismes, à l'accompagnement et la promotion de nos commerces et entreprises.

Finalement nous poursuivrons dans la voie des recommandations de notre Forum citoyens et nous comptons faire une place particulière à la participation citoyenne. Nous voulons échanger et partager avec la population, les groupes, les personnes intéressées à apporter leur contribution sur des sujets qui les touchent. Dès le début de 2018 nous vous reviendrons à ce sujet mais soyez assurés qu'il y aura une place pour ceux qui veulent contribuer à construire.

Et sans oublier que nous aurons l'immense privilège de célébrer le 75^e anniversaire de Forestville en 2019, donc, pour ce faire, 2018 sera une année de planification de l'événement. »



Départ Mme Céline F.-Tremblay

La mairesse informe la population que Mme Céline Foster et M. Guy Tremblay ont quitté Forestville récemment. Elle tient à souligner la grande implication communautaire de madame Foster et particulièrement son mandat de mairesse par intérim du 14 novembre 1994 au 5 novembre 1995 suite à la démission du maire M. Jean-Claude Pinel. Elle profite de cette occasion pour remercier madame Foster pour son implication et pour leur souhaiter bonne chance.

Félicitations jeune athlète

La mairesse tient à féliciter et à souhaiter bonne saison au jeune athlète Marc-Antoine Mercier, fils de Mme Isabelle Bouchard et M. Alain Mercier, il évolue, cet hiver, pour les Élités de Jonquière dans la catégorie Midget AAA a seulement 15 ans.

Cet athlète n'en n'est pas à ses premières expériences au Saguenay puisqu'il a évolué au sein de l'équipe Espoir du Saguenay-Lac-St-Jean dans le bantam AAA l'an dernier après avoir complété une saison avec les Nord-Côtiers du bantam AAA relève il y a deux ans.

Le jeune homme a également été sélectionné à deux reprises par Hockey Québec dans le cadre des camps estivaux de la saison 2016 et pour la saison 2017.

Félicitations Polyvalente des Rivières

La mairesse tient à féliciter les dirigeants et le personnel de la Polyvalente des Rivières pour leur 1^{re} position au classement des écoles de la Côte-Nord. Elle mentionne que c'est une belle reconnaissance de la qualité de l'enseignement et du milieu et une fierté pour nous tous.

Responsabilités des membres du conseil

R-1711-132

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de confier aux membres du conseil, les responsabilités suivantes :

Nom	Siège	Responsabilités	Champs d'activités
Micheline Ancil	Mairesse	Représentations publiques	• Communications, allocutions, déclarations engageant la Ville, rencontres politiques et autres.
		Gestion globale des ressources	• Ressources humaines, financières et matérielles.
		Porte-parole	• Responsabilités internes et externes.
		Responsable du développement	• commercial, industriel et sociocommunautaire.
		Infrastructures municipales	• Aéroport, quai, bâtiment, service SAAQ.
Dolorès Simard	Siège # 1	Développement culturel et communautaire	• Bibliothèque, musée, salle de spectacles, centre culturel.
Mario Desbiens	Siège # 2	Urbanisme et mise en valeur du milieu	• Circulation routière et piétonnière, signalisation, stationnement, zonage, promotion et développement industriel et commercial, rénovation urbaine, restauration, logement.
Richard Foster	Siège # 3	Sécurité publique	• Police, incendies, protection civile (bien et personnes).
		Transport	• Voirie municipal, enlèvement de la neige, éclairage des rues.
Gina L'Heureux	Siège # 4	Tourisme	• Bureau d'accueil touristique, Baie-Verte, sentiers, camping.



Nom	Siège	Responsabilités	Champs d'activités
Nadine Gagné	Siège # 5	Hygiène du milieu	<ul style="list-style-type: none">Purification et traitement de l'eau potable, épuration des eaux usées, réseau d'égouts, matières résiduelles.
Guy Racine	Siège # 6	Loisirs et sports	<ul style="list-style-type: none">Loisirs, parcs, terrain de jeux, aréna, quilles, curling, salle de conditionnement physique, balle, piscine, piste cyclable.

Adoption des derniers procès-verbaux

R-1711-133

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 septembre 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-1711-134

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 27 septembre 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Développement économique / Suivi des dossiers

Groupe Riverin Maritime

La mairesse informe la population que le Groupe Riverin Maritime a obtenu une subvention de 519 779 \$ pour des travaux d'amélioration du navire Jean-Joseph. Elle mentionne que le Groupe Riverin veut développer de nouveaux créneaux et de nouvelles routes de transport maritime à partir de Forestville vers les Maritimes, la basse Côte-Nord et autres. Le conseil est heureux du dynamisme du Groupe Riverin dans le développement des affaires.

Centre de formation professionnelle

La mairesse informe la population que la Commission scolaire investit 6.2 millions de dollars pour la réfection du pavillon de foresterie du Centre de formation professionnelle. Elle mentionne que le Centre de formation vient ainsi consolider sa place dans le domaine de la formation et apporte un grand potentiel de développement pour Forestville et ses environs et une contribution majeure à la vitalité du milieu. Les membres du conseil municipal félicitent les dirigeants et tout le personnel.

Développement culturel et communautaire / Suivi des dossiers

Action chômage

La mairesse invite la population à une marche le 24 novembre prochain afin de contester l'augmentation des heures travaillées pour une diminution des semaines de prestation. L'ancien régime prévoyait 595 heures pour 18 semaines et le nouveau régime 665 heures pour seulement 15 semaines.



Elle mentionne que pour recevoir 28 semaines de prestation, les travailleurs de la région de Gaspé doivent effectuer 420 heures comparativement aux travailleurs de la Côte-Nord qui devront réaliser 1400 heures. La mobilisation des travailleurs est primordiale.

Institut du nouveau monde

La mairesse informe la population qu'elle a assisté, le 9 novembre dernier, à une consultation en vue de la tenue d'un sommet des générations au Québec sous le grand thème « Solidarité et équité intergénérationnelle » à l'automne 2018 et le gouvernement du Québec prévoit le dépôt d'un livre blanc en 2019. L'exercice visait à s'exprimer sur 4 thèmes principaux dont milieu et qualité de vie, emploi et retraite, services et politiques publics et démocratie et participation citoyenne.

Villa Forestville

La mairesse donne la parole à la conseillère Mme Dolorès Simard afin de faire un brève historique de Villa Forestville. La conseillère mentionne que l'hébergement pour personnes en légère perte d'autonomie est passée, ces dernières années, de 15 à 19 résidents. Que les travaux d'agrandissement qui viennent de débuter consistent en l'agrandissement de la cuisine ainsi que la salle communautaire.

Politique Municipalité amie des aînés (MADA) - Mise à jour R-1711-135

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Peggy Bourque-Ouellet, agente de développement, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, une demande de subvention auprès du Ministère de la Famille dans le cadre du Programme « Municipalité amie des aînés » afin de faire la mise à jour de cette politique municipale.

Il est également résolu :

- De mandater Mme Micheline Anctil, mairesse à titre de mandataire désignée pour le suivi de la demande d'aide financière, la signature de la convention d'aide financière et la reddition de compte.
- De confirmer que la conseillère Mme Dolorès Simard est l'élue responsable du dossier des aînés au sein du conseil municipal de la Ville de Forestville.

Urbanisme et mise en valeur du milieu / Suivi des dossiers

Asphaltage Paul-Baie

La mairesse informe la population que des travaux d'asphaltage ont été effectués sur des sites les plus endommagés et elle confirme que d'autres travaux seront planifiés dans la prochaine année.

Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.



SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION OCTOBRE 2017						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à octobre 2017		Janvier à octobre 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	2	170 000 \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	1	183 000 \$	2	310 000 \$	2	310 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	1	10 000 \$	1	100 000 \$	1	100 000 \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	4	363 000 \$	3	410 000 \$	3	410 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à octobre 2017		Janvier à octobre 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	114	1 060 900 \$	114	810 400 \$	123	855 900 \$
Résidences multiples	3	80 000 \$	2	5 000 \$	2	5 000 \$
Chalets	1	25 000 \$	0	73 500 \$	6	73 500 \$
Commerces	6	300 500 \$	5	630 000 \$	5	630 000 \$
Industries	1	625 000 \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	5	1 489 665 \$	8	1 964 500 \$	9	2 065 500 \$
Démolitions	1	- \$	0	- \$	0	- \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	131	3 581 065 \$	129	3 483 400 \$	145	3 629 900 \$

Sécurité publique / Suivi de dossiers

Le conseiller transmet le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies :

« Les réchauds à fondue ... à manipuler avec soin

L'hiver est la saison de prédilection pour cuisiner de grands repas et recevoir la famille et les amis dans le confort de notre maison ou lors de repas de Noël au bureau!

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Forestville invite ses citoyens à la prudence dans la cuisine, entre autres, lors de l'utilisation de réchauds à fondue.

- Manipulez toujours les réchauds à fondue avec soin, car les risques de brûlures et d'incendie sont très importants et favoriser les réchauds à fondue électrique;
- À la maison, si vous optez pour le réchaud à fondue assurez-vous qu'il soit sur une surface stable supportant la chaleur. Évitez de le placer directement sur une nappe ou un napperon;
- Dégagez quelques centimètres autour du réchaud;
- Assurez-vous que le brûleur à combustion liquide est bien refroidi avant de le remplir. Ne jamais le faire lorsqu'il est chaud. Pour plus de sécurité, utilisez un second brûleur;
- Utilisez un couvercle en métal pour éteindre le brûleur;
- Ayez à proximité, un extincteur portatif en cas d'urgence.

Pour des réceptions d'employés nous vous invitons à communiquer avec nous afin de valider que vos installations pour les repas de fondue soient conformes selon la réglementation en incendie. Le plus beau cadeau à l'approche de Noël est la prudence! »

Démission et retraite pompiers

R-1711-136

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la démission des pompières suivantes :



Nom	Division	Date d'entrée
Sandra Martel	Forestville	10-06-2008
Rachel Tremblay	Portneuf-sur-Mer	01-01-2005

et la retraite du pompier suivant :

Nom	Division	Date d'entrée
Yvon Fortin	Colombier	03-08-1997

La mairesse ainsi que les membres du conseil tiennent à les remercier pour l'excellent travail effectué.

Engagement pompiers

R-1711-137

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du Service de sécurité incendie et de procéder à l'engagement des pompiers suivants :

Nom	Division
André Briand	Forestville
Nicolas Tremblay	Forestville

Affectation au surplus accumulé / Camion et équipements

R-1711-138

Attendu que le 11 juillet 2017, une résolution pour l'achat d'un camion 2017 a été adoptée en mentionnant que le montant serait pris à même le budget d'opération et qu'il y a lieu de corriger la provenance des fonds;

Attendu que la résolution ne mentionnait pas l'achat d'équipement en signalisation et en communication, ni l'installation du lettrage;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'affecter les dépenses mentionnés ci-dessous au surplus accumulé non affecté 2016 de l'Entente intermunicipale.

- Camion | 38 507.40 \$ plus taxes applicables;
- Équipement et lettrage | 8 785.09 \$ plus taxes applicables.

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers

R-1711-139

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires afin d'intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de



pompiers qualifiés afin d'agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Forestville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Haute-Côte-Nord en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de faire une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et de transmettre cette demande à la MRC Haute-Côte-Nord.

Transports / Suivi des dossiers

Revitalisation 1^{re} Avenue

La mairesse informe la population que les travaux sont terminés pour 2017 et que la rue sera ouverte à la circulation dans les prochains jours, et que certains travaux devront être complétés au printemps 2018.

Pour ce qui est de nous, c'est-à-dire les fossés creusés le long de la 1^{re} Avenue, elle mentionne, qu'après une rencontre avec les ingénieurs, ils ont été remplis de pierre nette afin d'avoir le moins possible de dénivellation.

Bâtisse désaffectée

La mairesse informe la population que la bâtisse appartenant à Cogeco Connexion sera mise en vente prochainement.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Décompte progressif # 1 R-1711-140

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver le décompte progressif # 1 au montant de 273 568.40 \$ plus taxes applicables, et ce, dans le cadre du projet de revitalisation de la 1^{re} Avenue. Il est également résolu de ratifier le paiement effectué, à Les Excavations A. Savard inc., le 5 octobre 2017.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Travaux reportés R-1711-141

Attendu que les travaux de la 1^{re} Avenue ne sont pas complétés en raison de la température froide des derniers jours;

Attendu qu'il y a lieu de reporter certains travaux au printemps 2018.

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :



- de fixer au 1^{er} juin 2018 la date limite de fin des travaux suivants :
 - ▶ Engazonnement;
 - ▶ Asphaltage de la piste cyclable
 - ▶ Lignage permanent
 - ▶ Dernière couche d'asphalte;
- d'appliquer les pénalités prévues au contrat si les travaux ne sont pas terminés le 1^{er} juin 2018.

Développement touristique / Suivi de dossiers

Eaux usées camping

La mairesse informe la population que les travaux devraient débuter aussitôt que l'entrepreneur aura reçu les matériaux. Les travaux pourraient être retardés en raison de la température, mais elle rassure les utilisateurs, qu'ils seront complétés avant l'ouverture de la saison.

Eaux usées camping

R-1711-142

Attendu que la Corporation de Développement touristique de Forestville s'occupe de la gestion du camping de la Baie-Verte sur les terrains appartenant à la Ville de Forestville;

Attendu qu'afin d'exploiter le camping en 2018, il y a lieu de procéder à l'installation de fosse septique;

Attendu que le conseil municipal accepte de payer la différence entre la subvention qui est de 26 375 \$ et la soumission accordée par la Corporation au montant de 192 614.29 \$, plus taxes applicables,

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'affecter la dépense à même le surplus accumulé non affecté 2016 de la Ville de Forestville, et ce, afin que les travaux soient effectués cet automne.

Tourisme Côte-Nord / Circuit électrique de bornes de recharge électrique

R-1711-143

Attendu que Tourisme Côte-Nord désire poursuivre les efforts de déploiement du circuit électrique de bornes de recharges de véhicules électriques sur le territoire de la Côte-Nord;

Attendu que Forestville a été pressentie pour l'implantation d'une borne de recharge de 240 volts;

Attendu que la Ville souhaite permettre à tous les propriétaires de véhicules électriques de circuler sur son territoire;

Attendu que la Ville envisage obtenir une subvention de 8 000 \$ représentant 80 % des coûts reliés à l'acquisition et à l'implantation d'une borne de 240 volts à Forestville;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'officialiser auprès de Tourisme Côte-Nord la sélection de



-3450-

Forestville et de confirmer l'engagement financier de la Ville afin d'assumer 20 % des coûts d'acquisition et d'installation de la borne de recharge de 240 volts.

Club Quad Haute-Côte-Nord / Appui

R-1711-144

Attendu que le Club Quad Haute-Côte-Nord désire aménager un sentier d'interprétation faunique et touristique le long du littoral du St-Laurent;

Attendu que le sentier projeté permettra une meilleure cohabitation des usagers de même qu'une sensibilisation accrue;

Attendu que le sentier balisé se trouve en partie sur le territoire de la Ville de Forestville;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer le Club Quad Haute-Côte-Nord dans ses démarches de financement auprès de la Fondation de la faune du Québec.

Hygiène du milieu / Suivi des dossiers

Période hivernale

La mairesse demande la collaboration de la population en ce début d'hiver, elle rappelle qu'il ne faut pas stationner les véhicules en bordure des rues, ni de pousser la neige dans la rues et de ramasser le plus rapidement possible les bacs de matières résiduelles après le passage du camion, et ce, afin de faciliter l'entretien des rues.

Décoration de Noël

La mairesse invite la population à décorer leur résidence et invite particulièrement les commerçants à le faire.

Loisirs et sports / Suivi de dossiers

Salle d'entraînement

La mairesse informe la population que les travaux de la salle d'entraînement respectent l'échéancier proposé en prévision de l'ouverture en janvier 2018.

Elle mentionne que les utilisateurs ont pu poursuivre les activités de quilles, et ce, malgré les inconvénients liés aux travaux.

La mairesse indique que les adeptes de l'entraînement s'impliquent présentement afin de planifier les équipements manquants à acquérir, les horaires ainsi que l'accès à la salle.

Patinoire extérieure

La mairesse est heureuse d'annoncer qu'il y aura une patinoire extérieure et que le site choisi est le terrain de tennis, c'est-à-dire sur les 2 terrains qui n'ont pas été modernisés. L'éclairage est déjà présent, la proximité de l'aréna permettra l'accès au restaurant, aux salles de bain ainsi qu'au stationnement qui est déjà déneigé.



Rapport de la présidente d'élection

La présidente d'élection, Mme Lison Huard, fait la lecture de son rapport concernant les dernières élections.

Madame la mairesse,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Citoyennes et citoyens,

Je vous soumetts, par la présente, mon rapport concernant le processus électoral :

1. En l'absence d'un directeur général et conformément à l'article 70 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, j'ai été nommé d'office, à titre de greffière adjointe, présidente d'élection;
2. Le 31 août, j'ai nommé Mme Anny Gagnon à titre de secrétaire d'élection et le 14 septembre, nous avons suivi une formation dispensée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ);
3. Tous les avis publics ont été publiés aux dates prévues au calendrier électoral fourni par le DGEQ;
4. Du vendredi 22 septembre au vendredi 6 octobre 2017 à 16 h 30, j'étais disponible afin de recevoir les déclarations de candidature et j'ai accepté les 9 candidatures reçues;

J'ai proclamé élu par acclamation, les candidates et candidats suivants :

Mme Micheline Anctil : Mairesse
Mme Dolorès Simard : conseillère au siège # 1
M. Richard Foster : conseiller au siège # 3
Mme Gina L'Heureux : conseillère au siège # 4
M. Guy Racine : conseiller au siège # 6

J'ai annoncé qu'il y aurait élection aux postes suivants :

Siège # 2 : M. Mario Desbiens
: M. Claude Huard
Siège # 5 : M. Luc Brisson
: Mme Nadine Gagné

5. J'ai utilisé la liste électorale permanente fournie par le DGEQ, à laquelle j'ai ajouté les propriétaires et occupants d'une place d'affaire non domiciliés qui étaient déjà inscrits. J'ai organisé une Commission de révision qui a siégée à l'hôtel de ville les 17, 18 et 19 octobre 2017 afin de procéder à la révision de cette liste.
6. J'ai organisé trois sessions de formation pour le personnel affecté à la Commission de révision, au vote par anticipation et au vote le jour du scrutin. J'ai procédé à l'assermentation de tout le personnel.
7. J'ai mandaté Voltige communication de Baie-Comeau pour l'impression des bulletins de vote et commandé le matériel nécessaire à l'élection.
8. Le 11 octobre, j'ai organisé une rencontre afin de donner les règles aux candidats en élection, j'ai remis la proclamation aux candidats élus par acclamation et j'ai procédé à leur assermentation.
9. Le jour du vote par anticipation, de 12 h à 20 h le 29 octobre, 228 personnes se sont présentées aux 2 bureaux de vote afin d'exercer leur droit de vote, j'ai ensuite fait la liste de ces personnes.
10. Le jour du scrutin, le 5 novembre, tout s'est déroulé normalement et dans l'ordre le plus complet, 549 personnes ont exercé leur droit de vote. Au total, ce sont 774 personnes qui ont voté à cette élection, soit 30.14 % des 2568 inscrites sur la liste électorale. Le dépouillement du scrutin s'est effectué aussi rapidement que possible et vers 21 h 30 j'ai procédé au recensement des votes et communiqué les résultats aux personnes présentes à Polyvalente des Rivières.

Siège NomsVotePourcentage



2 : M. Mario Desbiens547 70.85 %
M. Claude Huard210 27.20 %
Bulletins rejetés15 1.94 %

5 : M. Luc Brisson377 48.71 %
Mme Nadine Gagné383 49.48 %
Bulletins rejetés14 1.81 %

11. Le 10 novembre 2017, après le délai prévu pour un nouveau dépouillement, j'ai proclamé l'élection de M. Mario Desbiens, comme conseiller au siège # 2 et de Mme Nadine Gagné, comme conseillère au siège # 5 et je leur ai transmis, par courriel, une copie de cette proclamation et j'ai procédé à leur assermentation lors de la séance de travail d'hier soir.

12. J'ai affiché et publié les avis donnant le résultat des élections et j'ai transmis une copie de cet avis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au Directeur général des élections et à la M.R.C. Haute Côte-Nord.

En terminant mesdames et messieurs, je voudrais vous assurer que nous avons fait, moi et Mme Anny Gagnon, secrétaire d'élection de notre mieux pour nous acquitter consciencieusement des responsabilités qui nous ont été confiées durant cette élection et nous espérons l'avoir fait à la satisfaction de tous. Vous nous permettrez certainement de féliciter les élus et de remercier tous les candidats et tout le personnel électoral pour leur collaboration.

Lison Huard, présidente d'élection

Approbation et paiement des comptes

R-1711-145

Attendu que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribuées à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

Attendu que la greffière adjointe a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la technicienne en administration atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.

Au 30 septembre 2017	
Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	224 702.49 \$
Comptes payés par chèques	294 486.84 \$
Total	519 189.33 \$

Au 31 octobre 2017	
Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	279 893.97 \$
Comptes payés par chèques	390 759.15 \$
Comptes à payer	134 027.30 \$
Total	804 680.42 \$

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 30 octobre 2017 préparé par Mme Linda Ouellet, technicienne en administration.



Suivi mensuel du budget d'opération 2017							
POSTE BUDGÉTAIRES	31 octobre		BUDGET TOTAL		Ratio		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	10 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	673 278 \$	897 250 \$	833 862 \$	1 011 037 \$	81%	89%	83%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	841 996 \$	728 786 \$	1 078 632 \$	996 910 \$	78%	73%	83%
TRANSPORT ROUTIER	969 160 \$	829 594 \$	1 078 827 \$	1 105 600 \$	90%	75%	83%
HYGIÈNE DU MILIEU	650 253 \$	706 630 \$	976 542 \$	1 057 000 \$	67%	67%	83%
URBANISME & MISE EN VALEUR	380 369 \$	332 896 \$	441 547 \$	415 900 \$	86%	80%	83%
LOISIRS & CULTURE	665 500 \$	668 714 \$	824 075 \$	794 100 \$	81%	84%	83%
FRAIS DE FINANCEMENT	103 359 \$	84 973 \$	138 900 \$	109 100 \$	74%	78%	83%
TOTAL DES DÉPENSES	4 283 915 \$	4 248 842 \$	5 372 385 \$	5 489 647 \$	80%	77%	83%

Autorisation de déplacements

R-1711-146

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :

15 et 16 novembre | Baie-Comeau

- **M. Marc Pigeon, agent de développement**
Rencontre de planification marketing de Tourisme Côte-Nord pour l'année 2018.

21 novembre | Sept-Iles

- **M. Pierre Perron, directeur des travaux publics**
Formation sur les modifications apportées au règlement Q-2, r. 22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

1^{er} et 2 décembre | Baie-Comeau

- **Mmes Dolorès Simard et Nadine Gagné, conseillères**
Formation obligatoire des nouveaux élus.

Aide financière

R-1711-147

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant :

Organisme	Activité	Montant
Opération Nez rouge	Campagne de financement annuelle	200.00 \$

Nomination maires suppléants

R-1711-148

Conformément à l'article 56 de la Loi sur les cités et villes qui prévoit la nomination d'un maire suppléant afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire ou est empêchée de remplir les devoirs de sa charge.

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de nommer les conseillères et conseillers suivants à titre de mairesses suppléantes ou de maires suppléants, selon le calendrier suivant :

Date	Nom	Siège
du 14 novembre 2017 au 13 mars 2018	Mme Dolorès Simard	# 1
du 14 mars 2018 au 10 juillet 2018	M. Mario Desbiens	# 2
du 11 juillet 2018 au 13 novembre 2018	M. Richard Foster	# 3



Date	Nom	Siège
du 14 novembre 2018 au 12 mars 2019	Mme Gina L'Heureux	# 4
du 13 mars 2019 au 9 juillet 2019	Mme Nadine Gagné	# 5
du 10 juillet 2019 au 12 novembre 2019	M. Guy Racine	# 6
du 13 novembre 2019 au 10 mars 2020	Mme Dolorès Simard	# 1
du 11 mars 2020 au 14 juillet 2020	M. Mario Desbiens	# 2
du 15 juillet 2020 au 10 novembre 2020	M. Richard Foster	# 3
du 11 novembre 2020 au 9 mars 2021	Mme Gina L'Heureux	# 4
du 10 mars 2021 au 13 juillet 2021	Mme Nadine Gagné	# 5
du 14 juillet 2021 au 9 novembre 2021	M. Guy Racine	# 6

Renouvellement contrat Avjet holding inc.

R-1711-149

Attendu que la Ville de Forestville est propriétaire de l'aéroport local situé au 39 route 138 Est à Forestville;

Attendu que la Ville de Forestville est déjà sous convention avec Avjet Holding inc. pour la vente de carburant à notre aéroport et que celle-ci est échue;

Attendu que les services contenus dans l'offre de services sont à la satisfaction de la Ville;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse à signer le renouvellement du contrat contenant les termes et conditions actualisés avec Avjet holding inc. pour l'approvisionnement de carburant à l'aéroport de Forestville, et ce, pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} septembre 2017 et se terminant le 31 août 2022.

M.R.C. Haute-Côte-Nord/ Substitut de la mairesse

R-1711-150

Attendu que selon la Loi sur l'Organisation Territoriale municipale le conseil de la MRC se compose du maire de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC;

Attendu qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir de la mairesse ou de vacance de son poste, celle-ci est remplacée au conseil de la MRC par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne par ses membres;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de désigner le conseiller M. Richard Foster à titre de substitut de la mairesse au conseil de la MRC Haute-Côte-Nord.

TECQ 2014-2018

R-1711-151

Attendu que la Ville de Forestville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);



Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- La Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au MAMOT de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du MAMOT;
- La Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Ville s'engage à informer le MAMOT de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Office municipal d'habitation / Révision du budget 2017

R-1711-152

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le budget révisé de l'Office municipal d'Habitation pour l'année 2017, et ce, tel que présenté le 19 septembre 2017. Ce budget prévoit des revenus de 103 458 \$ et des dépenses de 94 120 \$.

Agente de développement municipal / Demande d'aide financière

R-1711-153

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse à signer et déposer la demande de financement à la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour reconduire l'embauche de l'agente de développement municipal pour 2017-2018.

Il est également résolu :

- de confirmer que la Ville s'engage à verser la mise de fonds nécessaire selon la politique en vigueur.
- D'adopter, tel que rédigé, le plan d'action présenté par l'agente de développement municipal, Mme Peggy Bourque-Ouellet.



-3456-

Signatures opérations bancaires

R-1711-154

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les personnes suivantes à signer les documents nécessaires aux opérations bancaires liées aux comptes de la Ville de Forestville.

- Mme Micheline Anctil, mairesse
- Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1
- M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2
- M. Richard Foster, conseiller au siège # 3
- Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4
- Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5
- M. Guy Racine, conseiller au siège # 6
- Mme Lison Huard, greffière adjointe
- Mme Linda Ouellet, technicienne en administration
- Mme Anny Gagnon, adjointe administrative.

Cette résolution remplace toutes résolutions déjà adoptées et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution soit transmise.

Servitude en faveur d'Hydro-Québec

R-1711-155

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder à Hydro-Québec une option d'acquérir des droits réels et perpétuels de servitude en contrepartie d'une indemnité à être négociée, et ce, sur une parcelle d'un lot appartenant à la Ville, situé le long de la 1^{re} Avenue. La superficie sera déterminée sur la servitude. Il est également résolu d'autoriser la mairesse et/ou le greffier ou la greffière adjointe à signer cette servitude.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Gina L'Heureux propose la levée à 20 h 50, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière adjointe